

N° 231 - juin 2014

Avec près de 200 milliards d'euros de valeur ajoutée, Rhône-Alpes contribue à hauteur de 10 % à la formation du produit intérieur brut français. Entre 1990 et 2011, le développement des activités du tertiaire et le positionnement sectoriel de l'industrie contribuent à l'amener au premier rang des régions de province pour le PIB par emploi. Au niveau européen, la croissance rhônalpine se positionne dans la moyenne mais reste en retrait face aux principaux Länder industriels allemands.

*Antonio Sedeno
Pierre-Jean Chambard*

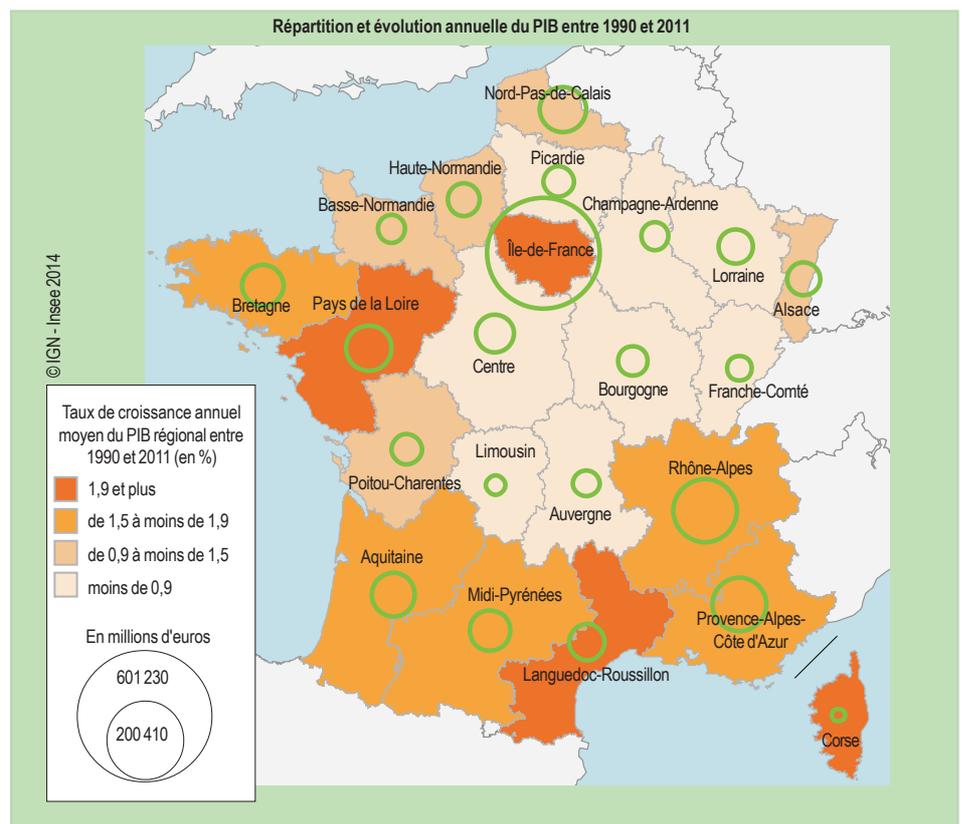
Rhône-Alpes : une croissance de long terme soutenue par l'industrie, la métropolisation et l'économie résidentielle

Le produit intérieur brut (PIB) de Rhône-Alpes, qui permet de mesurer la production économique de la région, s'élève à 194 milliards d'euros en 2011. La région occupe ainsi le second rang national, après l'Île-de-France et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur, en concentrant 9,8 % de la richesse produite en France métropolitaine. Entre 1990 et 2011, la richesse rhônalpine a augmenté de + 1,6 % par an en volume, soit un rythme de progression très légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 1,5 %). La Corse et les Pays de la Loire sont les deux régions ayant connu les plus fortes progressions de leur PIB (respectivement + 2,3 % et + 2,0 % par an) tandis

que le PIB limousin n'augmente, pour sa part, que de + 0,6 % par an.

Sur ces vingt dernières années et malgré des fluctuations un peu plus marquées, le chemin de croissance de la région reste lié aux variations de la conjoncture nationale. Entre 1990 et 2011, Rhône-Alpes connaît ainsi trois périodes de recul ou de ralentissement prononcé de la croissance. C'est le cas lors des deux crises nationales des années 1993 et 2008. C'est aussi le cas lors du ralentissement économique du début des années 2000. Celui-ci a fortement affecté la région, avec une diminution ponctuelle du PIB de - 0,4 % en 2002 ; au niveau national, la croissance restait positive (+ 0,9 %).

Près de 10 % de la richesse nationale créée en Rhône-Alpes



Source : Insee, comptes nationaux, base 2005

Une croissance régionale liée à la conjoncture nationale

Le tertiaire marchand et l'industrie, principaux secteurs porteurs de croissance

Depuis 1990, la désindustrialisation, les mouvements d'externalisation des activités de l'industrie au profit du tertiaire et le recul du monde agricole ont progressivement modifié le paysage économique du pays.

Rhône-Alpes suit la même tendance comme en témoigne l'importance croissante du tertiaire marchand, secteur moteur pour l'économie régionale. Celui-ci concentre 54 % de la valeur ajoutée régionale en 2011 contre 50 % vingt ans plus tôt. La surreprésentation de ce secteur s'accompagne par ailleurs d'un rythme de croissance légèrement supérieur dans la région à celui de la France de province (+ 2,0 % en moyenne annuelle sur 1990-2011 contre + 1,8 %). La meilleure progression de la valeur ajoutée dans le secteur du commerce d'une part (+ 2,3 % contre + 1,8 % pour la France de province), l'importance régionale des activités scientifiques et de soutien aux entreprises d'autre part, expliquent en partie ce résultat plus favorable. À l'inverse, la valeur ajoutée dans le secteur des activités immobilières, représentant un quart du tertiaire marchand régional, affiche une évolution plus faible dans la région, de + 1,0 % par an en moyenne (contre + 1,2 % en France de province).

Avec un total de 433 400 emplois en 2011, Rhône-Alpes est la seconde région industrielle de France. Rhône-Alpes conserve un fort secteur industriel qui représente, en 2011, 19 % de l'ensemble de la valeur ajoutée régionale (contre 14 % en moyenne nationale et 16 % hors Île-de-France). Malgré la perte d'un quart de ses effectifs salariés en 20 ans, l'industrie rhônalpine se caractérise par une valeur ajoutée en hausse. Sur la période 1990-2011, elle a crû de + 1,8 % par an, plus vite que la moyenne nationale (+ 1,1 %) et même que la moyenne hors Île-de-France (+ 1,3 %). C'est le sous secteur de la fabrication de machines et de matériel électrique (y compris les composants électroniques) qui progresse le plus avec une

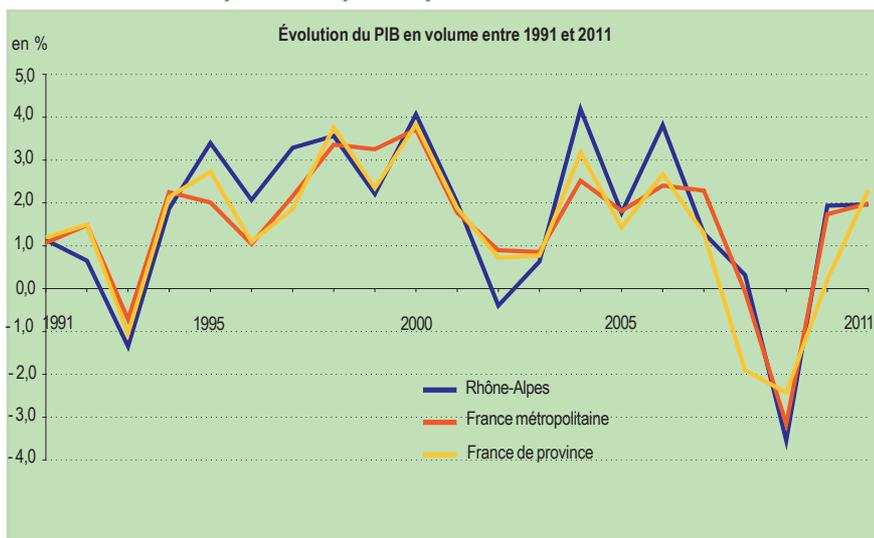
croissance en moyenne annuelle de + 3,8 % contre + 3,1 % en France de province. A contrario, en Rhône-Alpes, le secteur de la fabrication de matériel de transport ne s'est pas remis de la crise ; il a perdu - 33 % de sa valeur ajoutée de 2007 à 2011, après avoir augmenté de + 20 % sur la période 1990-2007. Entre 1990-2011 et en moyenne annuelle, la baisse est de - 1,1 % pour la région contre - 0,2 % pour la France hors Île-de-France. Concernant la fabrication d'autres produits industriels (qui comprend la chimie, la pharmacie, la métallurgie, les industries textiles, les industries du bois, du papier et de l'imprimerie, le caoutchouc et la plasturgie), Rhône-Alpes tire bien son épingle du jeu avec une progression de + 1,8 % contre + 1,2 % en moyenne nationale et + 1,4 % en France de province.

Avec 20 % du niveau régional, la création de richesse imputable au tertiaire non marchand (administration, enseignement et santé) est du même ordre d'importance que celle provenant de l'industrie rhônalpine. Néanmoins, le poids de ce secteur est inférieur à celui de la France de province où l'économie non marchande représente un quart de la richesse totale. Moins sensible aux périodes de crise, cette composante non marchande stabilise l'économie du territoire et affiche sur vingt ans une évolution régulière de + 1,4 % par an (contre + 1,1 % en France de province).

Dans la construction, le profil de croissance de Rhône-Alpes est assez proche de celui constaté au niveau national. La crise de 2008 a mis fin à une décennie de croissance soutenue (+ 3,1 % par an entre 1998 et 2007). Trois ans plus tard, en 2011, la valeur ajoutée de ce secteur se retrouve au niveau de 1990. Enfin, l'agriculture contribue faiblement à la croissance économique. Plus volatile, la croissance de ce secteur est globalement positive depuis 1990 mais reste dépendante des conditions météorologiques. Ainsi, durant la canicule de 2003, un recul ponctuel de la valeur ajoutée agricole a été observé, de - 24,7 % en Rhône-Alpes et de - 15,7 % en France de province.

Le produit intérieur brut par emploi (ou productivité apparente de l'emploi) est un indicateur de la richesse moyenne créée par chaque emploi. En 2011, il est évalué à 71 900 euros en Rhône-Alpes et 67 200 euros en France de province, soit un écart de 4 700 euros. En vingt ans, cet écart a triplé et permet à Rhône-Alpes de passer du 5^e au 1^{er} rang des régions de province, en restant cependant toujours en deçà de l'Île-de-France (100 000 euros). Près de 80 % de cet écart s'explique par des différences de structure d'activité, Rhône-Alpes étant positionnée dans les secteurs les plus productifs de l'industrie et du tertiaire marchand. Le reste tient à des écarts de productivité sectoriels.

Des fluctuations plus marquées qu'au niveau national

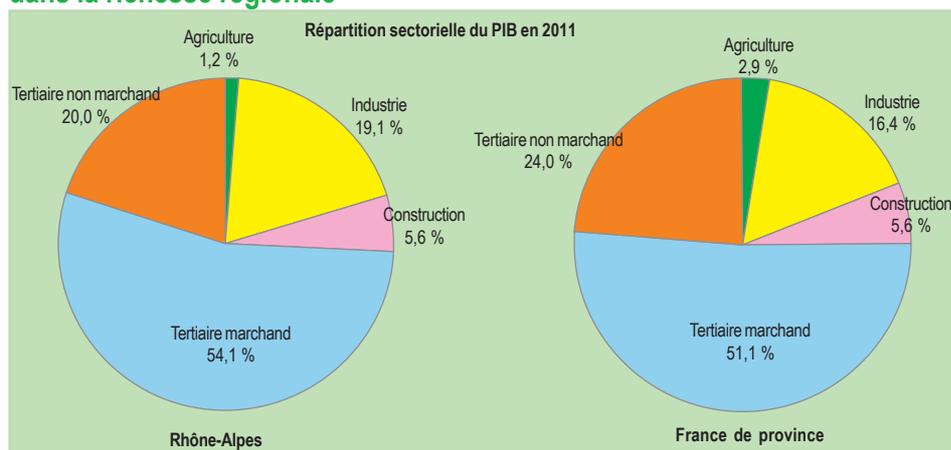


Source : Insee, comptes nationaux, base 2005

**Rhône-Alpes
devenue 1^{ère} région
de province pour le
niveau de PIB par
emploi**

**Un PIB par
habitant dans la
moyenne des
grandes régions
industrielles
européennes**

Une plus forte contribution du tertiaire marchand et de l'industrie dans la richesse régionale



Source : Insee, comptes nationaux, base 2005

En dépit d'une population en forte croissance (+ 17,6 % entre 1990 et 2011) et de l'attractivité résidentielle et touristique de Rhône-Alpes, l'économie présente l'ensemble des services destinés à la satisfaction des besoins des habitants (comme le commerce ou l'administration publique) ne s'est pas beaucoup plus développée (en poids relatif) dans la région qu'en France de province. En revanche, la présence de plusieurs grandes métropoles (Lyon, Grenoble mais aussi Genève) favorise le développement des fonctions dites métropolitaines. Celles-ci (26,5 % de l'emploi total en Rhône-Alpes contre 22,0 % pour la métropole hors Île-de-France) s'appuient sur un niveau de qualification élevé des actifs et génèrent une forte valeur ajoutée. C'est le cas notamment des activités de gestion (13,4 % de

la valeur ajoutée totale en Rhône-Alpes contre 11,9 % pour la métropole hors Île-de-France), des prestations intellectuelles (3,7 % contre 2,9 %), des activités de conception-recherche (3,2 % contre 2,2 %) ou du commerce inter entreprises (4,1 % contre 3,3 %). De même, la spécialisation accrue de la région dans le domaine des nouvelles technologies à Grenoble ou de la recherche pharmaceutique à Lyon permet d'augmenter significativement le niveau du PIB régional par emploi.

Le PIB par habitant constitue une autre mesure de la richesse dégagée. Il fait apparaître des disparités régionales plus importantes que le PIB par emploi. Il s'élève à 30 700 euros en Rhône-Alpes en 2011, soit un niveau équivalent à celui de la France métropolitaine et nettement plus élevé que l'ensemble des régions provinciales (où il atteint 26 600 euros). En tenant compte du PIB par emploi et du taux d'emploi (emploi/habitant), ce haut niveau de PIB par habitant dans la région s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord, la structure démographique de Rhône-Alpes se caractérise par une part plus faible de jeunes et de retraités, et plus élevée des personnes âgées de 15 à 64 ans, en âge de travailler. Ces derniers représentent 64,5 % de la population contre 63,8 % au niveau national hors Île-de-France. Ensuite, le taux de chômage reste structurellement plus faible qu'au niveau national, ce qui permet d'accroître encore un peu plus le taux d'emploi de cette population en âge de travailler.

Le PIB par habitant se distingue du revenu par habitant, et le décalage entre ces deux indicateurs peut être sensible : le revenu disponible brut des ménages peut provenir de la production régionale mais également de celle d'une autre région, d'un pays voisin ou plus simplement de transferts sociaux ou des pensions de retraites. Pour exemple, de nombreux actifs transfrontaliers du Genevois Français ou du Chablais travaillent en Suisse, à Genève en

Rhône-Alpes dans la moyenne de l'Europe

PIB harmonisé par habitant dans les principales régions européennes				
	PIB par habitant (en SPA)			Part de l'emploi industriel dans l'emploi total en 2011
	2000	2011	Évolution annuelle moyenne (en %)	
Rhône-Alpes	22 200	27 300	1,9	17,2
Allemagne				
Bade-Wurtemberg	25 400	34 600	2,8	29,1
Hesse	27 900	36 200	2,4	19,1
Basse-Saxe	20 100	27 500	2,9	20,6
District de Cologne	25 000	32 400	2,4	18,3
District de Haute-Bavière	32 000	42 200	2,5	19,7
Italie				
Vénétie	26 800	29 600	0,9	28,9
Piémont	25 100	27 600	0,9	26,2
Lombardie	29 300	33 200	1,1	26,6
Angleterre				
Midlands de l'Ouest	18 700	21 600	1,3	14,7
Midlands de l'Est	20 000	21 200	0,5	16,4
Yorkshire-et-Humber	18 400	21 500	1,4	13,9
Espagne				
Communauté de Valence	17 800	21 200	1,6	17,3
Catalogne	22 600	28 400	2,1	18,4
Ensemble de l'UE (à 28 pays)	19 000	25 100	2,6	17,6

Note : en exprimant des agrégats en SPA, on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Les calculs par habitant permettent de comparer des économies et des régions présentant d'importantes différences en taille absolue.

Source : Eurostat, données en standard de pouvoir d'achat (SPA)

particulier, ce qui a pour effet d'augmenter le revenu par habitant dans ces territoires, indépendamment de leur structure productive. Le PIB par habitant est aussi souvent utilisé à l'échelle des États. Il est pour cela harmonisé, c'est-à-dire exprimé en parité de pouvoir d'achat. Sur cette dernière décennie, la croissance est moins forte en Rhône-Alpes qu'ailleurs en Europe (+ 1,9 % contre + 2,6 %). Dans le concert des

régions européennes ayant une forte identité industrielle, Rhône-Alpes occupe une position intermédiaire, très semblable à celle de la Catalogne. Rhône-Alpes se situe ainsi d'une part entre les régions italiennes et anglaises où l'augmentation des richesses créées est faible et d'autre part les principaux Länder industriels d'Allemagne qui affichent des taux de croissance moyens de + 2,5 % par an. ■

Pour en savoir plus

- "Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise" *Insee première*, n° 1501, juin 2014, Luc Brière et Élise Clément, Insee, division Statistiques régionales, locales et urbaines.
- "Les comptes de la Nation en 2013, Le PIB croît légèrement, le pouvoir d'achat se stabilise", *Insee Première* n° 1499, mai 2014, Anne-Juliette Bessone, Vladimir Passeron, Hélène Soual, département des Comptes nationaux, Insee.

Les écarts de PIB régionaux par emploi s'expliquent en partie par la spécialisation sectorielle des régions

Pour chaque région, on peut calculer ce que serait son PIB par emploi si sa productivité sectorielle par emploi était identique à celle constatée au niveau national *. On obtient ainsi un produit intérieur brut par emploi attendu qui ne tient pas compte des écarts de productivité sectoriels entre les régions et le pays.

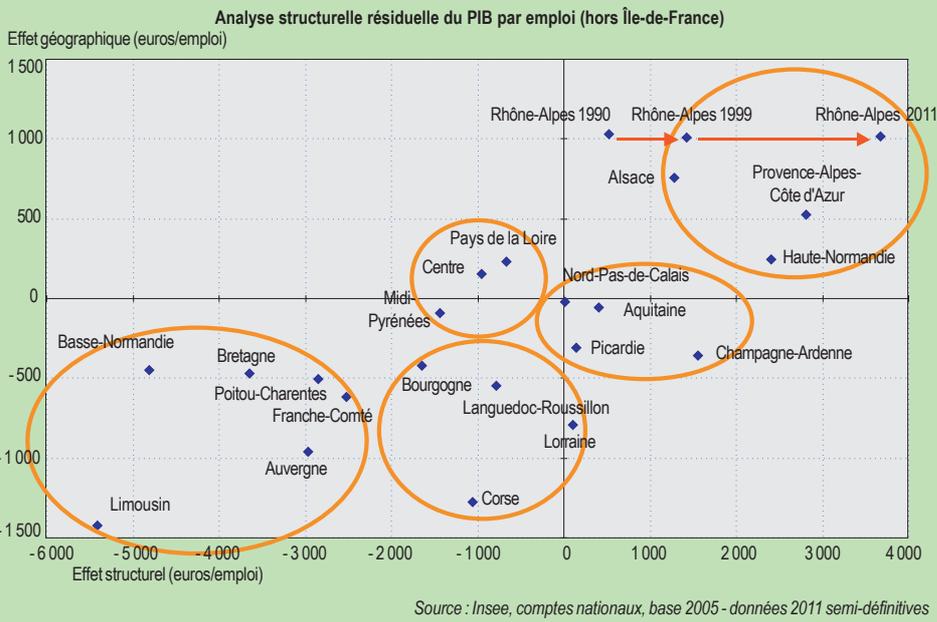
La différence entre ce PIB par emploi attendu et celui observé est une mesure de l'effet dû à la structure locale de l'activité ; il est appelé effet structurel. La différence entre le PIB par emploi national et la valeur attendue dépend des différences locales de productivité sectorielles ; elle mesure un effet géographique (auss appelé effet résiduel). Ainsi, les régions se répartissent en cinq groupes en fonction du sens et de l'ampleur de ces effets.

En 2011, Rhône-Alpes fait partie du même groupe que la Haute-Normandie et l'Alsace, deux autres régions industrielles, ainsi que Provence-Alpes-Côte d'Azur, davantage tournée vers le secteur tertiaire. Ces régions cumulent un effet de structure positif, c'est-à-dire une surreprésentation des activités dont la production par tête est forte, avec un effet géographique également positif traduisant une meilleure productivité des différents secteurs.

Le fort dynamisme du tissu productif régional est resté constant depuis 1990 alors que l'effet structurel est devenu de plus en plus prégnant dans la région du fait de l'importance croissante de l'emploi dans le tertiaire marchand, secteur dont le PIB par emploi est le plus élevé.

* On choisit de considérer ici la France de province car l'Île-de-France présente une structure particulière de l'activité. En effet, le secteur tertiaire marchand emploie 62 % des travailleurs franciliens tandis qu'en province cette part est beaucoup plus faible, proche de 43 %.

Rhône-Alpes, une région dynamique et bien orientée sectoriellement



INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, juin 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

Comment le PIB régional est-il calculé ?

Le PIB régional résulte d'une régionalisation du PIB métropolitain à partir d'un calcul de répartition, permettant d'assurer la cohérence entre les données régionales et nationales. Ce calcul est issu d'une méthode harmonisée au niveau européen (en conformité avec le Système Européen des Comptes 2005). Les niveaux de PIB concernent l'ensemble des acteurs résidents sur un territoire donné (entreprises, ménages, etc...).

Le PIB est calculé à partir des valeurs ajoutées des entreprises régionales. Ces valeurs ajoutées sont estimées en localisant l'activité économique au niveau des établissements, qui dépendent des entreprises. L'établissement comme unité de production constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.